

Relier les trois océans pour une adaptation territoriale

Carla Doncescu, chargée de mission Europe, International et Outre-mer à la Fnau

Dans les territoires ultramarins français, les défis climatiques s'intensifient sur des espaces souvent contraints, où se concentrent population, infrastructures et biodiversité. Pourtant, ces territoires deviennent des laboratoires de l'adaptation. C'est dans cet esprit qu'a été conçu le cycle de webinaires intitulé « Adaptation 3 Océans », porté par la Fnau et l'Agence française de développement. Il a réuni la Guyane, la Polynésie française, Mayotte, La Réunion et la Martinique, pour partager les expériences et solutions autour de trois thèmes : la gestion du littoral, l'habitat résilient et l'urbanisme favorable à la santé. Trois angles pour explorer une même question : comment habiter durablement dans les territoires sous pression ?



Trois océans, un horizon partagé

Le cycle « Adaptation 3 Océans » relie trois bassins – Atlantique et mer des Caraïbes, Indien, et Pacifique – et, avec eux, trois mondes d'expériences. À Mayotte, la vulnérabilité sociale et l'exposition aux aléas tropicaux questionnent la façon d'habiter. À La Réunion, la densité urbaine et le foncier imposent de repenser la planification dans un espace montagneux et côtier. En Polynésie française, la montée du niveau de la mer menace directement l'habitabilité des atolls. En Martinique, la pression urbaine s'exerce sur les mangroves et les zones basses. En Guyane, l'érosion côtière transforme un littoral en perpétuel mouvement.

Au cœur de ces dynamiques, les agences d'urbanisme jouent un rôle déterminant. Celles des cinq territoires participants traduisent les connaissances en actions locales, accompagnent les élus, sensibilisent les habitants et posent les bases d'une culture partagée de l'adaptation.

Littoral : composer avec le mouvement

Le premier axe du cycle est consacré au littoral, cet espace où se concentrent la vie, les activités économiques et les vulnérabilités. En Guyane, le trait de côte avance ou recule selon les migrations des bancs de vase amazoniens, pouvant déplacer la ligne de rivage de plusieurs centaines de mètres par an. L'Observatoire de la dynamique côtière (OdyC), animé par l'AUDeG, permet de comprendre ces phénomènes et d'intégrer le risque d'érosion dans les documents d'urbanisme. L'agence accompagne ainsi les communes littorales – Macouria, Kourou, Awala-Yalimapo – pour anticiper les transformations, identifier les zones à risque et projeter les scénarios de recomposition.

En Polynésie française, l'Ōpua accompagne la stratégie de gestion intégrée du littoral, combinant observation scientifique, solutions fondées sur la nature et réflexion sur la relocalisation des activités humaines. En Martinique, l'Adduam a élaboré des outils pédagogiques et des guides d'application de la loi littoral pour clarifier les notions d'« espaces proches du rivage », de « villages » ou de « coupures d'urbanisation », souvent difficiles à transposer aux configurations insulaires.

Il ne s'agit plus de défendre le rivage coûte que coûte, mais d'apprendre à composer avec lui. L'aménagement devient un art du mouvement, conciliant protection des milieux et sécurité des populations.

Habitat : habiter autrement face aux futurs changements climatiques

Le deuxième thème du cycle sur l'habitat révèle combien la question du logement est indissociable de l'adaptation. À La Réunion, l'Agorah éclaire la politique du logement social dans un contexte de forte croissance démographique et de terrains limités, entre mer et montagne. L'observation du parc immobilier, la lutte contre l'habitat indigne et l'intégration de



Le lac de Petit-Saut, en Guyane.

© Frédérique Larrey

critères bioclimatiques deviennent des priorités. À Mayotte, où près de la moitié de la population vit dans des constructions informelles, les expérimentations menées avec les collectivités explorent de nouveaux matériaux et des formes d'habitat adaptées aux ressources locales et aux réalités économiques.

En Guyane, l'AUDeG accompagne la connaissance des quartiers spontanés, pouvant être situés dans des zones inondables. L'agence agit en médiation entre les habitants, les services de l'État et les élus : elle cartographie les vulnérabilités, identifie les priorités d'aménagement et propose des solutions adaptées à la topographie et aux modes de vie.

Ces démarches rappellent que l'adaptation ne se réduit pas à la technique : elle interroge la justice sociale, le foncier et la capacité des habitants à participer à la fabrique de leur cadre de vie. Habiter devient alors un acte de résilience, une manière de renouer avec le climat, les ressources et la culture locale.

L'expérience des territoires ultramarins s'impose comme un message clé : sous la pression du climat, l'avenir ne se subit pas, il se construit.

Santé : faire de l'urbanisme un levier de bien-être

Le troisième volet aborde la santé, dimension longtemps périphérique des politiques d'aménagement. Le cycle « Adaptation 3 Océans » montre au contraire qu'un urbanisme attentif à la santé publique est un levier de résilience. En Martinique, la requalification du centre-bourg de Saint-Esprit incarne cette approche : renaturation des espaces, création de trames vertes et bleues, promotion des mobilités douces et réduction des îlots de chaleur. L'Adduam y voit une manière de reconnecter les habitants à leur environnement tout en prévenant les pathologies liées au climat.

En Guyane, la collaboration entre l'AUDeG et l'Agence régionale de santé intègre les enjeux sanitaires aux projets de territoire : lutte contre l'habitat insalubre, suivi des maladies vectorielles, réflexion sur la localisation des équipements. Ces initiatives traduisent un changement de paradigme : l'aménagement n'est plus

seulement spatial, il devient un instrument de santé publique.

Loin des modèles standardisés, ces territoires inventent des trajectoires singulières, souvent à partir de leurs vulnérabilités. Les agences d'urbanisme en sont les catalyseurs. Leur action repose sur un triptyque désormais essentiel : observer, planifier, agir. Observer les transformations physiques et sociales ; planifier à l'échelle du territoire ; agir avec les habitants pour construire la résilience dans le temps long. Cette approche résonne bien au-delà. Dans un monde où les crises climatiques s'intensifient, les territoires ultramarins rappellent qu'il n'y a pas d'adaptation sans culture du lieu, ni de

résilience sans coopération. À la suite des Journées de l'adaptation aux changements climatiques 2025 en Guyane, de la Conférence des Nations unies sur l'océan à Nice et de la COP 30 à Belém, l'expérience des territoires ultramarins s'impose comme un message clé :

sous la pression du climat, l'avenir ne se subit pas, il se construit. Les territoires sous pression deviennent alors des territoires sous attention. L'enjeu, désormais, est de relier ces initiatives aux grandes négociations internationales, afin que les politiques d'adaptation deviennent un projet collectif mondial.